Trente-troisième Année. — N° 30 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 30 JANVIER 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 JANVIER 1888

NOUVELLES DU JOUR

Les italiens en Abyssinie

Rome, 25 janvier. — Les nouvelles de Massouah annoncent que le Négus a transporté son camp de Adifalas à Goundet, situé à deux journées de marche d'Adana; ce mouvement aurait commencé mardi ; Rosalouka suivrait le Négus.

Le mécontentement des habitants des provinces du Sud et du Centre de l'Abyssinie s'accentue; il est dû, dit-on, aux excès commis par les soldats du Négus, durant leur séjour dans les provinces.

Les derviches semblent redoubler de menaces contre les indigènes de Volcait, province qui passe pour être abondamment pourvue de ressources.

Les vœux du Conseil général de Montpellier

Montpellier, 28 janvier. — Le Conseil général a adopté, à l'unanimité, les vœux suivants :

« Elévation, à 10 francs, des droits de douanes sur les vins.

» Fixation du degré alcoolique à 12 degrès;

» Exclusion de la clause de la nation la plus favorisée ;

» Elévation des droits sur les raisins secs de 50 à 100 francs ;

» Abolition du privilège des bouilleurs de crû;

» Rétablissement de la faculté du vinage;

» Uniformation des tarifs de chemins de fer pour tous les vins transportés sur la même ligne ;

» Rétablissement des tarifs sur les canaux. »

La session extraordinaire est c'ose.

Le mode d'élection des députés

Paris, 28 janvier. — Plusieurs députés ont déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet tendant à changer le mode d'élection des députés.

Aux termes de cette proposition, les députés seraient élus pour six ans et renouvelables par moitie tous les trois ans.

Il serait procédé par voie de tirage au sort à la désignation de la serie qui devrait être renouvelée.

En cas de dissolution, les deux séries seraient renouvelées intégralement, et les departements de la série qui était à renouveler la première, formeraient la serie soumise au premier renouvellement triennal.

La commission d'enquête et M. de Soubeyran

Paris, 28 janvier. — M. de Soubeyran ayant cœnu par les journaux les depositions faites devant la commission d'enquête par MM. Ravé et La Rivière, journalistes dans le département de la Vienne, fait savoir à M. Desmons, président de la commission, qu'il contestait toutes les affirmations de MM. Ravé et La Rivière, et qu'il demandait à la commission de bien vouloir l'entendre.

Du reste, le principal grief invoqué contre M. de Soubeyran par M. Ravé, en s'autorisant, disait-il, des déclarations de M. Germain Casse, députe, a été mis à néant par M. Germain Casse, lui-même.

Le traité de commerce franco-italien

Rome, 28 janvier. — La réunion qui a eu lieu entre les delegués français et italiens, n'a eu aucun résultat ainsi qu'il était facile de le prévoir. Elle a eu lieu parce que les délégués italiens semblaient désirer faire part de nouvelles propositions mais ils n'en ont point formulé et ont demandé, au contraire, aux négociateurs français s'ils ne proposaient pas d'autres bases que celles qu'ils avaient d'abord indiquées. Las délégués des deux pays se sont aussitot séparés après avoir constaté qu'ils en étaient au même point que précédemment.

M. Carnot au concours général agricole

Paris, 28 janvier. — Le président de la République a visité, cette après-midi, à deux heures, le concours géneral agricole et l'exposition d'instruments d'agriculture installés au palais de l'Industrie.

La visite du président a duré une heure environ. M. Carnot, qui a parcouru diverses galeries où sont exposés les animaux gras et les animaux reproducteurs, les instruments et machines agricoles, a été l'objet des témoignages de la plus respectueuse sympathie de la part des visiteurs qui se pressaient en foule au palais de l'Industrie.

Le cas d'un préfet

Paris, 28 janvier. — On annonce qu'un préfet de la région de l'ouest va être mis en disponibilité à la suite d'embarras financiers qui lui font une mauvaise situation dans son département.

Nous devons dire que ce fonctionnaire aurait contracté des dettes qu'il n'a pu éteindre, après la faillite d'un notaire qui lui a enlevé presque tout ce qu'il possédait.

Le pessimisme viennois

On télégraphie de Vienne, au *Temps*, que l'on s'inquiète beaucoup de la réunion des six commandants de corps d'armée, appelés à Saint-Pétersbourg. Le prétexte de la réunion est une délibération sur certains règlements à introduire dans l'armée, mais on croit en général qu'il s'agit d'un veritable conseil de guerre.

Les généraux se réuniront sous la présidence du grand-duc Nicolas, l'oncle du Czar.

Incendie du Théâtre des Variétés à Madrid

Madrid, 28 janvier. — Le théâtre des Variétés a été complètement détruit par les flammes ce matin.

Il n'y a fort heureusement aucun accident de personne à regretter.

L'habit du citoyen Lisbonne

M. Lisbonne s'est rendu en habit, comme on sait, à la dernière réception de l'Elysée. Les *Egaux de Montmartre* en ont ont été indignés, et jeudi dernier ils avaient convoqué ce faux frère à une réunion pour lui dire ce que l'on pensait de sa conduite. Le citoyen Lisbonne s'est tiré de ce mauvais pas par un bon mot : « C'est vrai, s'est-il écrié, j'avais un habit, mais un vieil habit d'acteur tout graisseux. Il a fallu, pour enlever ces taches, que la bourgeoise employat des barriques d'essence, ce qui fit qu'un des invités du « citoyen Carnot » a dit en passant : C'est bien une idée de révolutionnaire que de se parfumer au pétrole.

Le mot a désarmé les *égaux*, et plus encore peut-être la promesse de leur prêter à tour de rôle le fameux habit. Voilà qui promet une jolie société à M. Carnot.

Attaque d'un détachement français au Tonkin

Une dépêche de Saïgon nous apprend que la colonne Fernot a dû arriver le 15 à Saïchan, sans incident.

Le 16, une petite reconnaissance dirigée par un sergent, s'étant attardée, près de Boxat, a été attaquée par des pirates.

Quelques hommes de la compagnie ont été mis hors de combat.

Une panique à propos de la tour d'Eiffel

Une panique s'est produite hier à Paris. Le bruit s'est répandu qu'un pilier de maçonnerie de la tour Eiffel s'était affaissé.

Renseignements pris, la nouvelle était inexacte et avait été colportée par un visiteur qui avait assisté à une opération dans laquelle un echafaudage en bois s'était affaissé.

Une curieuse réunion anarchiste

Une réunion curieuse a eu lieu, hier soir, à la salle Rivoli, où les amis de Louise Michel s'étaient donné rendez-vous pour discuter l'attentat du Havre.

En vertu de leurs principes, ils ont déclaré que Lucas avait bien agi et avait droit à leurs félicitations.

On s'est séparé en invitant à faire comme lui tous ceux qui ont à se plaindre de quelqu'un.

Un meeting à propos de l'attentat contre Louise Michel

Paris, 28 janvier. — Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les anarchistes ont organisé un meeting, à propos de l'attentat dont Louise Michel a été victime. Cette réunion, qui a eu lieu, hier soir, salle Rivoli, rue Saint-Antoine, n'a attiré que fort peu de monde et n'a offert aucun intérêt.

Un incident à noter : « Moi, s'est écrié un assistant, je suis patriote catholique, républicain et travailleur. »

Aussitôt la salle clame : A la tribune ! à la tribune !

L'interrupteur commence un discours : « J'aime mon semblable et ma patrie comme tout le monde. Cependant vous avez dit tout à l'heure que ceux qui avaient de la religion étaient des canailles. Hé ! bien, je suis catholique.. »

L'assemblée ne lui en laisse pas dire davantage et fait un vacarme épouvantable qui l'oblige à descendre de la tribune.

Enfin la séance a été levée après le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyennes et compagnons réunis le vendredi 27 janvier, salle Rivoli, croient que les meilleures marques de sympathie que l'on puisse témoigner à la citoyenne Louise Michel sont de propager partout ses idées pour l'émancipation complète de l'humanité.

» Ils désirent que l'aveugle Paul Lucas soit mis immédiatement en liberté. La réunion, ne reconnaissant à aucune magistrature le droit de répression, engage tout le monde à s'armer pour sa défense personnelle.

» Puisque l'on ne peut obtenir la liberté qu'au prix du sang, la guerre à mort est déclarée entre pauvres et riches, entre libertaires et despotes. Aux plus énergiques la victoire. »

UN SAUVETAGE EN MER

Le capitaine Nedelec, commandant le steamer *Ville-de-Tarragone*, appartenant à la Compagnie Havraise Peninsulaire, vient d'arriver à Oran, et a remis au consul de Portugal six hommes d'une goëlette à voiles, *la Resolveda*, du port d'Aveiro.

Le capitaine Nédelec passait, le 4 janvier, au large du cap Finistère ; il aperçut, à dix heures du matin, un navire entièrement démâté. L'équipage, réfugié sur l'arrière, faisait des signaux de détresse avec un pavillon portugais.

Le capitaine Nedelec fit route dans la direction du navire et ne tarda pas à reconnaître qu'il s'enfonçait peu à peu. La mer était grosse, et l'apparence du temps indiquait qu'il fallait se presser pour opérer le sauvetage.

La chaloupe du steamer fut mise à la mer ; elle se rendit à bord de la goëlette, et, une heure après, revenait avec les naufragés. Le capitaine portugais déclara que l'eau augmentait à vue d'œil et que son navire ne tarderait pas à sombrer.

Il ajouta qu'au jour un navire anglais passa à deux longueurs du navire sans faire aucune attention à leurs signaux de détresse.

Son maître d'équipage s'était jeté à la mer, espérant être aperçu par le steamer Anglais; il n'en fut rien, et ce malheureux, en voulant regagner son bord, se noya : il était impossible de lui porter secours.

C'est le troisième acte de cruauté signalé depuis un mois par quelques naufragés échappés comme par miracle à des catastrophes qu'auraient pu conjurer des bâtiments à vapeur anglais.

Il serait à désirer pour l'honneur de la marine britannique, que l'amirauté ouvrit une enquête sur ces faits et privât de leur commandement ces capitaines déjà flétris par l'opinion publique.

LE GROS LOT

Le gros lot de 500.000 fr. de la loterie de Nice a été gagné, paraît-il, par un ouvrier de Cepoy (Loiret), nommé Auguste P..., père de deux enfants. Le billet n° 2.654.478, dont était possesseur l'heureux gagnant, avait été acheté chez un libraire à Montargis.

C'est également une cuisinière de Montargis, Mlle Josephine Daire, qui gagna, le 15 janvier 1884, le gros lot de 100,000 francs du tirage supplémentaire de la Loterie des Arts décoratifs.

On voit que Montargis n'a rien à envier à Marseille, qui, elle aussi, a eu son gros lot de 500,000 francs de la Loterie algérienne, en janvier 1882, et son lot de 100,000 francs de la Loterie de Nice, comme une dépêche de notre correspondant nous l'annonçait hier.

LE WILSONISME

Un héritage parlementaire de M. Wilson

Paris, 28 janvier. — L'honorable M. Ballue a déposé, il y a quelques années, un projet de revision générale de l'assiette des impôts, projet qui fut pris en considération par la Chambre et donna lieu à un rapport de M. Ballue en personne. La discussion de ce rapport fut mise à l'ordre du jour au *mois de décembre 1886*, puis indéfiniment ajournée ainsi qu'il advient pour les neuf dixièmes des propositions dues à l'initiative parlementaire.

Mais ce projet menaçait certains intérêts privés, qui crurent devoir se mettre immédiatement à l'abri. L'une des réformes proposées par la commission Ballue consistait à remplacer l'impôt sur le vin par une taxe de 3 0/0 sur *tous* les traitements. Aussitôt, sur un signe de M. Wilson, M. Dauphin, alors ministre des finances, fit remplacer sur les épreuves du projet du budget pour 1887 les mots : *traitement du président de la République* par ceux de : *dotation du président de la République*. Le projet Ballue ne visant que les *traitements*, la *dotation* de 600,000 francs de M. Grevy devait rester indemne de tout impôt, soit un nouveau rapt de 18,000 francs par an au préjudice du Trésor public.

Pourquoi M. Dauphin a-t-il obéi aux injonctions de M. Wilson? — Pourquoi la commission du budget de 1887 a-t-elle enregistré sans mot dire cette illégalité malhonnête? — Pourquoi enfin, la commission du budget de 1888, emboîtant le pas à sa devancière, a-t-elle tout ratifié, tout légitimé? — L'opinion publique aura déjà répondu pour nous. Mais, au moment où se discute le budget, il y a lieu de poser catégoriquement cette question :

La Chambre entend-elle, oui ou non, se faire sciemment complice d'une illégalité, d'une injure grave à la Constitution, d'un truc Wilsonien?

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL

Séance du samedi 28 janvier

Présidence de M. FLOQUET

Mort d'un député

M. le Président. — J'ai le regret d'annoncer, à la Chambre, la mort de M. Dally, député des Bouches-du-Rhône et je me fais l'interprète de sa sympathie pour le collègue qu'elle vient de perdre. (Applaudissements).

Traité entre la France et le Mexique

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi, adopté par le Sénat, portant approbation d'un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et le Mexique.

M. Dureau de Vaulcomte, rapporteur. — Je demande l'urgence.

L'urgence combattue par M. Dellisse et soutenue par M. le ministère des affaires étrangères est mise aux voix et adoptée par 346 voix contre 176.

M. Dellisse. — Je déclare que je considère le traité comme nuisible et dangereux pour nos intérêts commerciaux. La réciprocité inscrite dans le traité est illusoire, le Mexique n'ayant de traité avec aucune autre puissance. La France ne bénéficiera donc d'aucun avantage puisque ses produits seront frappés des droits de douane qui frappent les produits des autres puissances. Nous serons dupes encore une fois.

M. Dureau de Vaulcomte, rapporteur. — Les exportations de France pour le Mexique sont de 25 millions ; celles du Mexique pour la France ne sont que de 6 millions. Il y a donc intérêt pour nous à développer des relations déjà importantes. Nos relations politiques seront aussi resserrées par le traité.

M. Dellisse. — Je ne pense pas qu'il faille sacrifier les intérêts commerciaux et agricoles aux relations politiques. Or, le traité ne peut que rendre plus difficile la situation de notre agriculture. L'invasion des viandes américaines nous menace déjà d'une nouvelle crise. (Très bien à droite.)

M. le Ministre des affaires étrangères. — Ce traité confère à la France de grands avantages en ce qui concerne la propriété industrielle. Au point de vue commercial, il est utile de le conclure, nos produits seraient forcément écartés plus tard par des tarifs différentiels.

Après une réplique de M. Dellisse, la Chambre, consultée, décide, par 310 voix contre 189, qu'elle passera à la discussion des articles.

Le projet de loi est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1888.

M. Siegfried. — Le budget présenté par la Commission n'est pas en équilibre réel. Il y a deux grandes lacunes dans le buget des dépenses : aucune réserve n'y est faite pour dépenses supplémentaires et celles extraordinaires n'y figurent pas. Les ressources sur lesquelles compte la commission du budget peuvent donner lieu à bien des déceptions. Il faudrait conserver les 17 millions dont la commission dégrève les boissons, et par contre, comme elle le propose, supprimer le privilège des bouilleurs de crû, établir l'impôt sur l'alcool à la production et réaliser ainsi l'équilibre du budget.

Le trésor est obéré, la dette flottante, les cautionnements, les obligations à court terme représentent environ deux milliards. Ces forts engagements constituent un danger; il y aurait lieu de consolider le découvert du passé et aussi d'en empêcher le retour. Un emprunt d'un milliard serait nécessaire pour cette consolidation.

M. Dugué de la Fauconnerie. — Je constate que la situation financiere est exécrable. (Applaudissements et bruit.) On a recours à des subterfuges, a des palliatifs. Au lieu de chercher un remède, on masque la vérité au pays. (Très bien ! à droite.)

Au point de vue politique, l'anarchie est complète; jamais les appétits n'ont été plus ardents. En province, on vit sous la domination d'une oligarchie d'espions qui dénoncent tous ceux qui ne veulent pas manger du noble, du riche ou du prêtre. Ce sont ces hommes qui inspirent l'administration départementale. (Très bien ! très bien ! à droite.)

A l'extérieur, partout du mauvais vouloir, aucune sympathie. De plus, en élaboration une loi militaire qui va bouleverser l'armée. Où est le remède ? M. de Mackau disait dernièrement que la droite ne refuserait pas le pouvoir si elle revenait en majorité. Donc, si l'on ne peut prévoir la fin de la République, il faut chercher à rendre ce régime acceptable, non pour ceux qui vivent de la politique, mais pour ceux qui vivent du travail et des affaires.

Le peuple désabusé qualifie aujourd'hui de « blagueurs » les orateurs des réunions publiques. (Très bien à droite).

Le mal est dans la Chambre, dans la confusion des pouvoirs, dans l'instabilité ministérielle, dans les conflits et les crises qui se succèdent sans trêve.

Cela durera tant que nous n'aurons pas un gouvernement, tant que nous aurons un Président irresponsable et des ministres occupés uniquement de conserver leurs portefeuilles contre des députés qui n'ont d'autres préoccupations que de la leur prendre.

Le pays sait de quoi il souffre; il sait qu'il n'y a ni gouvernement ni administration, ni équilibre du budget. (Applaudissements à droite).

Si la France est isolée en Europe, c'est qu'on change trop souvent le ministre des affaires étrangères, ainsi que ceux de la guerre et de la marine. On ne remédiera à ce mal qu'en changeant nos institutions.

M. le Président. — Je rappelle l'orateur à la question.

M. Dugué de la Fauconnerie... Autrement on avance de plus en plus dans le gâchis financier et intérieur, auquel peut toujours mettre fin un coup d'Etat, ce qui est plus grave, dans l'isolement où nous confine le défaut d'alliances. Les républicains devraient s'en préoccuper, car il n'y aura plus de République, le jour où il n'y aura plus de France. (Applaudissements, mouvements).

M. Tirard, président du conseil. — Le gouvernement saura se défendre sans se laisser influencer par aucune manifestation. Il entend garder une autorité complète sur les fonctionnaires.

Quand on constate les résultats obtenus, on ne peut pas dire que la République ait dilapidé les finances.

On peut arriver à obtenir l'équilibre du budget dès cette année et je convie à cette œuvre tous mes collègues.

Les ouvriers de la Compagnie de la Terre-Noire. — Demande d'un crédit

M. le Président. — M. Basly dépose une proposition tendant à l'ouverture d'un crédit de 100.000 fr. pour venir en aide aux ouvriers atteints par la suppression des paiements de la Cie de Terre-Noire. L'urgence est demandée.

M. Tirard. — Je crois savoir que les paiements seront repris demain. Néanmoins, je ne m'oppose pas à la déclaration d'urgence.

M. Basly. — Cette proposition a pour objet une avance destinée à payer les salaires d'ouvriers qui attendent depuis trois mois.

M. Imbert. — Un liquidateur judiciaire est nommé et d'après les nouvelles que je viens de recevoir, les ouvriers sont payés depuis ce matin à bureau ouvert.

Après pointage, l'urgence est adoptée par 251 voix contre 233.

La séance est levée à 5 heures 40 et renvoyée à lundi.

HIPPOPOTAMES ET CROCODILES

I

L'hippopotame est le géant du fleuve. Il y pullule en certains points, tellement qu'assez avant dans le Kassaï, un des tributaires du Congo, la navigation est parfois momentanément entravée par les bandes de ces animaux. Sur le fleuve même, ils sont plus rares : cependant il s'en rencontre assez bien à Boma, aux divers embranchements de la rivière, et depuis le Pool jusqu'aux Falls.

Je lis à ce sujet dans mon journal de route :

« Avant-hier soir, 1er juillet 1886, je pars avec six noirs en pirogue chasser l'hippopotame, car les vivres frais nous manquent depuis plusieurs jours. En route des indigènes me rapportent que les habitants de N'Gandchou, village situé en aval, ont trouvé l'animal que j'avais tué ces jours-ci, près d'un banc de sable de notre station. Nous voyageons jusqu'à huit heures du soir, et campons au bord même du fleuve. Le voisinage des caïmans nous empêche de dormir avec sécurité. Le lendemain nous partons à l'aube. Le temps est clair, l'eau tranquille, et mes noirs me regardent avec de grands yeux clairs tout pleins de convoitise. A huit heures, dans la baie de N'Granchou, nous tombons sur une dizaine d'hippopotames, dont je blesse trois hêtes. Un des coups a bien portés : les pagayeurs, avec de grands cris de joie, affirment que l'une d'elles est tuée.

Comme ils sont amusants à voir, ces grands enfants de nègres, avec leurs contorsions, leurs battements de mains, leurs cris gutturaux qu'arrachent le plaisir et l'espoir : « Ici, maître ! là, maître ! encore un, maître !!... Tantôt l'un, tantôt l'autre abandonne sa pagaie, se dresse sur son banc, et pour imiter mon tir, lève un bras en l'air, et de l'autre simule de presser le chien d'un fusil, avec un long... thââââ... guttural, intraduisible, pour imiter le bruit de la poudre, qu'ils adorent. *Koufa*, tué! ajoutent-ils avec admiration.

« Tandis que je contemplais cette scène, le temps avait passé. La bête ne revenant pas à flot, nous poursuivons notre navigation. Les hippopotames ne tardent pas à se montrer dans le fond de la baie, en deux bandes. J'en tue un, à la deuxième blessure, près de l'œil. En même temps, poussé par le courant, nous arrive, comme un colosse, flottant au large, les pattes en l'air, celui que j'ai tué tantôt. L'amener à terre, et le dépecer est vite fait. J'en donne une partie aux hommes pour le repas du jour, qui se fait incontinent ; je charge le reste dans la pirogue, qui flotte maintenant à ras de l'eau, et nous repartons satisfaits.

» Dans la baie, vers midi, plus de quarante crocodiles, de toutes tailles, se chauffent paresseusement, allongés sur les bancs de sable, au soleil; au fur et à mesure que nous avançons. Ils se jettent, l'un après l'autre, dans le fleuve. C'est l'heure à laquelle il les faut chasser, en les surprenant au repos ou à la sieste. Le seul endroit vulnérable est l'œil et ses alentours. »

Quant à l'hippopotame, il est tout le jour dans l'eau, d'où l'on ne voit sortir, de temps à autre, que le museau, pour respirer. On voit alors, çà et là, sur la nappe des eaux, surgir ces points noirs éphémères, d'où jaillissent deux nuages d'eau qui retombe sur le fleuve redevenu déjà solitaire. Souvent aussi, il ouvre en l'air une gueule effroyable, dont il est impossible de se faire une idée : le flaneur baille. Il aime aussi les bancs de sable recouverts d'un peu d'eau, sur lesquels il étend sa masse au soleil. Pour le tuer, il faut s'y prendre au matin, de très bonne heure. Il est alors plus paresseux, étant rempli d'herbages, et fatigué de ses courses nocturnes. Le seul endroit heureux est la partie comprise entre l'œil et l'oreille. S'il est à l'eau, il ne faut donc pas le tirer quaud il regarde de front ce qui est l'ordinaire. La balle ferait ricochet sur les os granitiques du front et passerait outre. Il faut attendre qu'il se place de profil, et viser l'œil.

Le chasseur doit avoir un grand sang-froid et se posséder entièrement. Si la bête est au large, il faut éviter de tirer à la hâte. Le point vulnérable, très restreint, serait infailliblement manqué et l'animal effarouché s'enfoncerait sous l'eau sans retour. L'hippopotame, s'il n'a été chassé déjà, est très naïf, et possède inconcevablement, entr'autres gibbosités, celle de l'investigation. Demeurez quelque temps au repos, et vous verrez aussitôt, sa grosse tête s'approcher sans défiance, avec de grands yeux curieux, à bout portant. C'est le moment de tirer, mais au long visé, et froidement.

On se sert soit de l'express rifle, soit du fusil de chasse ordinaire, calibre 12, à balles pleines et à pointes d'acier. Le fusil Winchester est insuffisant. Quant aux balles explosibles, j'y avais pour ma part renoncé, l'explosion se faisant à l'instant même du choc et avant que la balle ait perforé les os. L'explosion dans les masses de graisses est absolument sans effet. Il ne faut pas omettre non plus les précautions exigées avec des munitions aussi délicates; la simple chute d'une balle explosible peut occasionner des accidents fort graves, dont j'ai moi-même failli être un jour la victime.

Mais passons. Je donne mon avis sans aucune prétention; plusieurs en ont contesté la justice; comme je n'ai pas d'intérêts engagés dans la fabrication des balles pleines, je n'insiste pas davantage.

Aussitôt mort, l'animal sombre et vient flotter ensuite au-dessus de l'eau, le ventre en l'air. On l'amarre, on l'amène à terre, et on le dépèce sur place. Dans l'après-midi il lui faut plusieurs heures avant de remonter; mais le matin, c'est affaire d'une bonne heure au plus, son abdomen (une caverne), étant déjà bondé par la nourriture qu'il va prendre la nuit dans les hautes herbes des rives.

L'hippopotame attaque l'homme, quelquefois, bien que rarement, sans provocation, souvent quand il est blessé, et presque toujours, dans ce dernier cas, si c'est une mère. D'un coup violent de la tête, il brise la pirogue et piétine les corps avec rage.

La mère porte son petit sur le dos, et l'allaite.

Les dents de l'hippopotame donnent un ivoire surpassant en finesse celui de l'éléphant. On l'emploie pour la fabrication des dents artificielles. Il est moins recherché dans le commerce cependant, à cause de sa très grande dureté qui en rend la manipulation difficile.

L'hippopotame vit en troupes, bien qu'on trouve des solitaires, ceux-ci presque toujours colossals, mais inabordables. On l'approche difficilement après quelques fusillades. Le mieux est de le tirer de la rive, afin d'éviter au fusil les oscillations des pirogues. Le meilleur mode de chasse est de le surprendre à terre, la nuit, au clair de lune; mais alors il faut être sûr de son coup.

Sa chair, cuite fraîche et d'une jeune bête, est bonne, très bonne même, et rappelle de très près la viande de vache.

J'ai fait, pour ma part, d'excellents repas dont l'hippopotame faisait à lui seul tous les frais. Bouillon d'hippopotame, viande bouillie..... d'hippopotame, rôti d'hippopotame, et beefsteak d'hippopotame. Il pourrait même fournir les épinards... à la rigueur, mais voilons.

L'indigène est très friand de cette chair; et c'est en partie aux distributions nombreuses que je leur en ai faites qu'il faut attribuer notre influence sur la contrée de Rwamouth. Prenez l'homme le plus intraitable par le ventre : il est à vous.

Dès que le bruit d'une heureuse chasse s'était répandu au dehors, une procession interminable commençait de la rive chez nous, et de chez nous au rivage. Tous accouraient, les chefs de villages avec leurs titres incontestés à un large cadeau, menu peuple avec poules, chèvres, œufs et légumes de toutes sortes, qu'il venait échanger contre la précieuse viande; les carottiers, engence universelle, avec tous leurs expédients déployés; les pauvres, enfin, tendant leurs mains déjà pleines, avec l'énumération de toutes les misères, plus une, de ce monde.

Pour conserver la viande, l'usage ici est de la boucanner. Pour cela, on la découpe par morceaux de trois à quatre kilos, qu'on étale ensuite sur des claies au-dessus d'un feu d'herbes entretenu durant quarante-huit heures. Ce sont moments de pestilence. La chair, noirâtre alors, et raccornie, est remisée pour les futurs échanges, et prend avec le temps des couleurs d'arc-en-ciel, délices des noirs.

La quantité de viande fournie par un hippopotame adulte est très considérable. Plusieurs de ces animaux pèsent dix-huit cents et deux mille kilos. Les plus grands vont même jusqu'à deux mille cinq cents kilos.

II

Après l'hippopotame, vient le crocodile (Batéké : *n'gandou*. Bangala : *n'koli*), qui partage avec le premier la souveraineté des eaux. Il pullule au Congo. C'est assurément le plus redoutable de tous les animaux irraisonnables. Grâce à lui, on on peut donner comme axiôme ici que le fleuve ne rend jamais plus ce qu'il prend.

On m'en a montré un, aux environs de Brazzaville, sur le Pool, qui avait déjà causé dans les villages voisins douze deuils. Le lendemain, tandis que j'étais à l'affût, il bondit, à deux cents mètres de moi, par-dessus une pirogue, jeta à l'eau, d'un coup de sa queue, l'un des deux noirs qui la montaient, et disparut avec lui. Un peau d'eau rouge à la surface du fleuve, et ce fut tout.

Les indigènes appellent ce saurien : *essalagouana*, travailleur d'hommes.

Le crocodile, qui passe presque toute sa vie dans l'eau est ovipare. Il fait ou plutôt creuse son nid à proximité des rives du fleuve, et y dépose ses œufs, Ceux-ci sont sensiblement plus gros que les œufs d'oie; une seule femelle, d'une ponte, en fournit jusqu'à trente.

Aux environs de Boma, j'ai déterré, en 1885, un de ces nids qui en contenait vingt-quatre. Ils sont entourés d'une coque calcaire très résistante, et la pellicule intérieure est fort dure. Je dirais volontiers qu'ils n'ont pas la forme ovoïde, car les deux extrémités en sont également arrondies. Ils éclosent sans avoir été couvés par la mère. Celle-ci se contente de les recouvrir d'une légère couche de sable et l'influence solaire à elle seule, suppléant à l'attachement maternel, les fait éclore après trente-cinq à quarante jours.

Je sais qu'à Loukoléla, un peu en-deçà de l'Equateur, les noirs recueillent les petits dès qu'ils brisent leurs coques, les remisent dans des réservoirs recouverts de solides filets de lianes, et les vendent ensuite aux marchés, dès que leur croissance, d'ailleurs très rapide, permet de les transformer en gibelottes.

Hérodote, qui remarque que le crocodile est le plus grand animal qui sorte d'un si petit œuf, raconte que de son temps, un seul petit oiseau, le trochilus, vivait en paix avec cet animal sacré. « Chaque fois, dit-il, que le crocodile sort du Nil pour aller à terre, et qu'il s'étend, la gueule entr'ouverte, en se tournant vers le vent du midi, le trochitus s'y glisse, et avale toute les sangsues qui sont venues se fixer au palais du saurien. Le crocodile reconnaissant ne fait jamais aucun mal à ce petit oiseau. »

Tout passe, hélas ! en ce monde. Et je pense que cet échange de bons procédés est depuis longtemps, comme tant d'autres, hors d'usage.

Comme je crois l'avoir dit plus haut, c'est à l'heure de midi qu'on le chasse, alors qu'il fait sa méridienne sur les bancs de sable, au soleil. Mais on ne peut l'approcher que par surprise. Sa chair, dont j'ai goûté, a l'apparence de la chair de poisson. Elle ne sent le musc, dont l'odeur décèle sa présence dans les joncs du bord, qu'à certains endroits. Partout ailleurs, elle n'a d'autre goût que celui de la sauce qu'on lui donne. Et comme nous n'avions guère de sauce au Congo... A. MERLON.

NOTRE MONNAIE

Nous avons pour quatorze milliards de francs de monnaie d'or et d'argent ayant cours.

La fabrication de ces chatoyantes rondelles, qui font faire aux uns tant de sottises et aux autres tant de grandes choses, ne s'est pas effectuée en un jour. Elle a été accomplie dans un laps de quatre-vingt-dix années, c'est-à-dire depuis 1795, date de la première application du système décimal jusqu'en 1885, ainsi que nous le rappellent les documents officiels publiés par les soins de la direction générale des monnaies et médailles.

Dans ce total, l'or entre pour neuf milliards, chiffre rond.

Il n'est pas indispensable d'être un profond numismate pour savoir que plusieurs de ces louis et de ces palets en argent commencent à devenir rares et curieux, surtout si, en bon connaisseur, on attache de l'intérêt au lieu où la monnaie a été frappée autant qu'à l'ancienneté du millésime.

Avant peu, ces deux qualités doubleront, quadrupleront la valeur des monnaies.

Chacun sait que la pièce de cent sous française frappée à Gênes de 1806 à 1814 est rare parce qu'il n'en a été produit en ce lieu que 14,000. Genève n'ayant fourni qu'un petit nombre de pièces d'argent à l'effigie de Napoléon Ier, ces pièces sont recherchées. L'hôtel monétaire de Marseille n'a fabriqué que 2,000 pièces d'or de 20 francs, donc, les amateurs en veulent conserver. La pièce d'or de 40 francs frappée à Turin est presque introuvable, parce qu'on a refondu presque toutes les épreuves.

Nous n'avons plus aujourd'hui que deux hôtels de la Monnaie, l'un à Paris, l'autre à Bordeaux, qui suffisent à l'immense besogne, non seulement de la fabrication de la monnaie, mais à celle des médailles et au poinçonnage de garantie.

Avant la guerre, la France en possédait un troisième, installé à Strasbourg. Il en a existé un à Lyon, qui a fonctionné jusqu'en 1858, et d'autres à Lille, à Rouen et à Marseille, dont les machines se sont arrêtées en 1857.

Nous avons eu des fabriques de monnaie dans dix-huit localités. Nous allons indiquer la marque de chacun de ces hôtels monétaires afin d'aider les curieux dans leurs recherches.

Ceux de Paris et de Bordeaux marquent, le premier A, le second K, dans l'exergue du revers. Les autres ont signé ainsi : Lille, par un double W; Lyon, un D; Marseille, un A et un M entrelacés; Rouen, un B; Strasbourg, un double B; Bayonne, un L; la Rochelle, un H; Limoges, un I; Nantes, un T; Perpignan, un Q; Toulouse, un M; Gênes, un C et un L; Genève, un G; Rome, un R, surmonté de la couronne impériale; Turin, un U; et Utrecht, le haut d'un mât animé d'une oriflamme.

La fabrique de Genève a cessé en 1804, celles d'Utrecht, de Turin, de Rome et de Gênes ont été fermées en 1814 et les autres en 1837.

Il est évident que les pièces d'or et d'argent frappées sous le premier empire à Rome, à Turin et surtout à Utrecht, feront les délices des numismates de l'avenir, puisque ceux d'aujourd'hui les arrêtent déjà au vol pour les faire reposer dans leurs médaillers.

Il nous semble inutile d'ajouter que la bonne conservation d'une pièce est la première condition de la valeur au point de vue historique. Les pièces frustes, polies comme des galets, celles qui ont perdu leur effigie dans le roulement incessant des tiroirs du petit commerce ou dans le frottement du gousset, voient, au contraire, leur valeur intrinsèque diminuer d'un dixième.

Sur les neufs milliards de francs en monnaie d'or, sept milliards sont représentés par la pièce de 20 francs. Les pièces de 100 francs, de 50 francs, et surtout de 40 francs, sont peu communes, parce qu'il n'en a pas été frappé que pour 300 millions de francs. D'ailleurs, il n'a pas été frappé de pièces de 40 francs depuis Louis-Philippe.

Par le nombre autant que par la grosseur, la pièce de 5 francs en argent a absorbé la presque totalité du métal employé. Celle qui a été faite de 1870 à 1885, avec la République figurée en déesse, est peu fréquente.

La monnaie d'argent de vingt centimes bien que démonétisée en 1866, n'a pas encore disparu, car la direction des Monnaies, constate qu'il y a encore pour deux millions dans la circulation.

La monnaie de bronze ayant cours, refondue en vertu de la loi de 1852, représente une valeur de soixante-quatre millons.

En dehors des nombreuses médailles officielles ou privées, l'hôtel de la Monnaie de Paris fabrique encore pour le compte de l'étranger. On y a frappé la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de cuivre, des draches pour la Grèce, des francs pour la principauté de Monaco, des piastres pour le Maroc, des gourdes pour Haïti et des centavos pour la Bolivie, ce qui fait hon-